

Aide-mémoire - Reconnaître les groupes visés par le changement

Qui est concerné par la livraison 1 ?

- Les cadres
- Les scientifiques
- Les juristes
- Les architectes
- Les avocates et les avocats ainsi que les notaires non syndiqués
- Le personnel de cabinet



Qui ont une affectation permanente dans une de ces unités de négociation **OU**

Qui ont une affectation temporaire dans une de ces unités de négociation **sans** avoir une affectation permanente (chaise de retombée) dans une autre unité de négociation

Exemples:

1. Luc est un col blanc permanent en fonction supérieure (affectation temporaire) chez les scientifiques = il ne sera **pas** déployé puisqu'il a encore une affectation permanente (chaise de retombée) dans une unité de négociation qui n'est pas déployée. Il continuera alors d'utiliser SIMON
2. Michèle est promue en permanence comme juriste = elle sera déployée dans Simon+ puisqu'il s'agit d'un mouvement permanent dans une unité de négociation déployée
3. Omar vient d'être embauché à la Ville de façon temporaire comme contremaître = il sera déployé dans Simon+ puisqu'il s'agit d'une affectation temporaire dans une unité de négociation déployée **sans** affectation permanente dans une autre unité de négociation
4. Elena est chef de section permanente et obtient une fonction supérieure comme chef de division = elle sera déployée dans Simon+ même s'il s'agit d'un mouvement temporaire puisque son affectation permanente est déjà dans une